



Quelle est la durée de validité d'un Cesu préfinancé ?

Vérfié le 17 décembre 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le Cesu préfinancé est un titre de paiement millésimé dont la durée de validité est indiquée sur le titre.

À défaut, le Cesu est valable jusqu'au 31 janvier suivant l'année d'émission. Par exemple, un titre Cesu émis en 2020 sera valable jusqu'au 31 janvier 2021.

Pour en savoir plus

- Titres Cesu préfinancés [↗](https://www.cr-cesu.fr/Les-titres-CESU-Home/les-titres-cesu.html) (https://www.cr-cesu.fr/Les-titres-CESU-Home/les-titres-cesu.html)
Centre de remboursement du Cesu
- Site du Cesu [↗](https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil.html) (https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil.html)
Urssaf